

## Allocution de la présidente - Danièle Hervieu-Léger - Ouverture de la XXVI<sup>e</sup> Conférence Marc-Bloch

Allocution de la présidente

Je suis heureuse de vous souhaiter la bienvenue, et de vous dire, au nom de l'École des hautes études en sciences sociales, le plaisir que nous avons de vous accueillir pour ce rendez-vous annuel de la Conférence Marc-Bloch. La vingt-sixième prononcée ici.

Succédant depuis peu à Jacques Revel dans les fonctions de présidente de l'École, il me revient donc, chère Manuela Carneiro da Cunha, de vous remercier de l'honneur que vous nous faites en vous adressant à nous ce soir. Mais c'est, bien entendu, en notre nom à tous deux, que je souhaite vous dire en quoi votre personnalité et votre œuvre d'anthropologue nous touchent et nous sollicitent.

Votre parcours est certes loin d'être ordinaire : née au Portugal, vous arrivez à São Paulo à 11 ans, et c'est à 18 que vous venez en France, pour étudier les mathématiques. Formée aux mathématiques fondamentales, c'est l'assistance au séminaire de Claude Lévi-Strauss qui vous découvre votre vocation d'anthropologue. Ce fut, n'en doutons pas, un éblouissement puisque vous laissez là les mathématiques et vous engagez, sous sa direction et dans la plus sûre des traditions de l'anthropologie contemporaine, dans la préparation d'une thèse de doctorat sur la mort et l'eschatologie chez les Indiens Kraho du nord du Goiás. C'est d'ailleurs – je le rappelle au passage – votre maître Claude Lévi-Strauss qui donna ici même la Conférence Marc-Bloch de 1983.

Après ce premier travail de recherche, vous avez élargi vos travaux à l'ensemble des populations du groupe Gè, en livrant des études fondatrices dans le domaine de l'anthropologie culturelle. Un article paru dans *L'Homme* en 1993, et qui ouvrait des perspectives renouvelées sur ces populations chères aux approches structuralistes fondatrices, a contribué à vous faire connaître d'un vaste public de lecteurs francophones.

Vous affirmez alors, avec une égale force, que les populations indiennes du Brésil doivent faire l'objet d'une histoire, en position d'acteurs. Et cette proposition constitue, en un sens, le fil rouge de votre œuvre. Contre l'idée classique de Varnhagen, selon laquelle l'ethnographie seule permet de rendre compte de ces peuples absents de l'histoire, vous engagez la recherche au croisement des deux disciplines, anthropologie et histoire.

Attentive aux apports de la paléo-démographie et de la démographie historique, vous estimez, avec d'autres, que l'atomisation sociale et géographique des populations amérindiennes que nous constatons est le fruit d'un processus d'éclatement provoqué par l'arrivée des Européens. Un éclatement qui dure jusqu'au présent : car les cinq siècles écoulés ont vu le passage de l'exploitation du travail indien (aux XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) à celle du sol et des territoires (au XIX<sup>e</sup> siècle) et, enfin – aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles –, à celle du sous-sol, des savoirs et du patrimoine du vivant.

Cette exploration historique qui vous avait conduite en Afrique (au Nigeria précisément) pour étudier l'évolution de populations arrachées au continent africain et retournées en Afrique une fois libérées, vous a également incitée à scruter les textes rédigés par les premiers occupants européens et à analyser, au plus près, les pratiques missionnaires. Elle culmine avec la publication,

en 1992, de cette monumentale *Historia dos Índios no Brasil*, que vous avez dirigée, et qui est saluée aujourd'hui comme un classique.

Quelle en est la clé ? Il ne faut pas, dites-vous, éliminer les Indiens en tant qu'acteurs de l'histoire, après les avoir physiquement réduits à un ensemble de 200 000 personnes. Cette proposition n'identifie pas seulement votre programme intellectuel, elle est aussi l'horizon d'un engagement citoyen. Il s'agit, en effet, que cette histoire des Indiens – qui est, au premier chef, celle du droit des Indiens – serve à la défense et à l'avancée des droits des Indiens dans le Brésil actuel.

Vous récusez ainsi avec force l'idée que les Amérindiens sont toujours en transit, de barbarie en civilité, de paganisme en christianisme, de ruralité en urbanité. Les institutions politiques contemporaines, autant que les institutions savantes, doivent regarder en face ces peuples tels qu'ils se présentent. Car ils ne sont pas les témoins, ou les vestiges, d'un passé enfoui ou dépassé, mais l'un des visages de la société brésilienne de demain. Ainsi, l'histoire et la mémoire doivent participer au travail de la construction juridique et politique du Brésil démocratique.

Cela, vous ne vous êtes pas contentée de le démontrer admirablement, vous en avez tiré, en termes d'implication personnelle et politique, toutes les conséquences. Première présidente en 1978 de la commission Pró-Índio de São Paulo, vous avez œuvré de façon décisive – en participant aux travaux de l'Assemblée constituante, pendant la transition démocratique qui faisait suite à la dictature militaire – pour que soient reconnus et intégrés dans la charte fondamentale les droits de ceux à qui on n'en reconnaissait aucun.

Aujourd'hui, c'est la défense du patrimoine immatériel des savoirs indiens, la protection de la création culturelle, autant que celle de l'environnement, des essences naturelles et du patrimoine vivant des populations amazoniennes qui vous mobilisent intensément. Et si les sciences sociales, le travail d'inventaire qu'elles comportent, les qualifications juridiques qu'elles rendent possibles sont bien le levier d'une entreprise militante qui se donne comme telle, l'action elle-même est au principe d'un renouvellement exemplaire de l'anthropologie. Un renouvellement que Claude Lévi-Strauss – dans une recension toute récente de l'étude exhaustive des rapports entre les Indiens et la forêt que vous avez publiée avec Mauro Barbosa de Almeida (*Enciclopédia da Floresta*, 2002) – a salué avec force. Un renouvellement qui nous conduit aussi, au-delà du terrain amérindien qui est le vôtre, au cœur de la relation des sciences sociales aux grandes interrogations contemporaines touchant à la propriété du vivant.

Gageons en tous cas, avec vous – pour reprendre une formule qui est vôtre –, que si le travail de révélation intellectuelle et de production des droits qui est l'horizon de votre travail d'anthropologue permet d'assurer un autre avenir aux Amérindiens du Brésil, nous aurons enfin quelque chose à célébrer pour le sixième centenaire des Découvertes !

Votre présence parmi les amis de l'École des hautes études honore la compagnie qui est venue pour vous écouter ce soir, et qui vous rend hommage.